

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
16/12/2025



ORDRE DU JOUR

1. Lecture du compte rendu de la réunion du 14/10/25 pour approbation
2. Retour sur le Groupe d'Expression à Pont-St-Espirit, qui a eu lieu le 14/10/2025
3. Réflexion sur l'outil pour recueillir la parole des personnes protégées
4. Fixation de la date du prochain CVS

Début de la séance : 13h40

Fin de la séance : 15h40

1. Lecture du compte rendu de la réunion du 14/10/25 - APPROBATION

• **Point 1 :**

- Le compte rendu du 14/10/2025 comporte des abréviations difficiles à comprendre : CRG Compte-Rendu de Gestion.
- Déménagement du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) : La localisation prochaine semblerait plus difficile d'accès. Plus d'informations devraient être données d'ici le printemps prochain.
- Intervention des pompes funèbres : report pour 2026.
- Logo sur la boîte aux lettres : le logo est déjà présent.
- Relevés de compte : difficulté toujours présente. Il est demandé si c'est possible de trier en amont les personnes concernées afin de leur envoyer de manière « automatique ». La question sera posée à l'institution.
- Aménagement des WC dans les locaux de l'ATG : pas de retour de la direction pour la mise en place d'une barre d'appui.

• **Point 2 :**

- Toutes les propositions d'amélioration de la notice d'information relevées lors de la précédente séance ont été transmises à Mme BERNARD DOUTRELANTD (Directrice Adjointe en charge du Contrôle Interne et de l'Évaluation).

2. Retour sur le Groupe d'Expression à Pont-St-Esprit, qui a eu lieu le 14/10/2025

Déception car peu de participants en général lors de ces groupes. Nous précisons qu'il y avait effectivement eu des annulations de dernière minute et que suivant la salle mise à disposition, il n'est pas possible de convier un trop grand nombre de personnes.

Il serait intéressant de pouvoir mettre en place un « questionnaire » à distribuer lors de permanence, de visite à domicile, etc. pour toucher le plus de personnes possibles. Il faut toutefois réfléchir à l'outil et ce qu'il y sera mis à l'intérieur car toutes les personnes protégées ne sont pas en capacité de comprendre et de s'exprimer. Ce sera le projet pour 2026.

Il est relevé que certaines personnes n'ont pas la capacité de réflexion sur leur propre projet de vie. Il existerait un dispositif, depuis fin d'année 2023 : le DAPV30 « Dispositif d'Assistance au Projet de Vie du Gard ».

3. Réflexion sur l'outil pour recueillir la parole des personnes protégées

Cet outil doit avoir pour but de recueillir les questions et avis des personnes protégées afin d'apporter des réflexions et faire vivre le CVS.

A noter qu'à l'ATG, il existe déjà un questionnaire sur la « Bienveillance » qui pourrait servir de base.

L'idée d'une « fiche de liaison » serait plus appropriée et moins lourde à porter pour les déléguées à la protection. Cette fiche prendrait la forme d'un questionnaire qui pourrait être utilisé tout au long de l'année pour faire remonter les demandes au CVS, au cas par cas en fonction des éléments recueillis. Un prototype de cette fiche sera établi pour la prochaine séance CVS.

4. Fixation de la date du prochain CVS

La prochaine réunion CVS est fixée au mardi 17 février 2026.